

FICHE D'INFORMATION SUR LE PALUDISME

Vous présentez une infection par le paludisme (malaria). Un traitement vous a été délivré aux urgences que vous devez continuer de manière stricte dans les jours à venir. Seule la prise complète du traitement et une surveillance au CHU d'Angers avec prise de sang permet de s'assurer de la guérison de cette infection.

Vous devez prendre le traitement prescrit à heure fixe :

- **PIPERAQUINE-ARTENIMOL (EURARTESIM®) :**
 - comprimés le matin à jeun àH jusqu'au inclus
- **ARTEMETHER-LUMEFANTRINE (RIAMET®) :**
 - 4 comprimés avec un repas gras à prendre à heure fixe comme indiqué :
 - Leàh...,
 - Leàh...,
 - Leàh...,
 - Leàh...,
 - Leàh...,
- **ATOVAQUONE-PROGUANIL (MALARONE®) PO, 4 comprimés en une seule prise par jour pendant 3 jours avec un repas gras.**

Vous devez bénéficier d'une nouvelle évaluation médicale ainsi qu'une prise de sang de contrôle au plus tard le Vous serez convoqué par le service de Maladies infectieuses du CHU d'Angers pour fixer un horaire de consultation.

Dans l'attente de votre consultation de suivi en maladies infectieuses et tropicales, vous devez être vigilant sur différents points :

1. Vous devez être capable de prendre le traitement sans difficulté. Si vous avez des vomissements ou des nausées trop importantes, appelez le 15 pour un avis médical.
2. Le paludisme peut entraîner une fatigue importante, de la fièvre. Ces signes doivent diminuer. S'ils s'aggravent ou si vous présentez de nouveaux symptômes, appelez le 15 pour un avis médical.

Si vous ne recevez pas de rendez-vous de consultation dans les 3 jours ou si vous avez des questions ou des inquiétudes vous pouvez contacter le service de maladies infectieuses en journée au 02.41.35.53.01 (ou le 02.41.35.39.30 ou le 02.41.35.32.79)